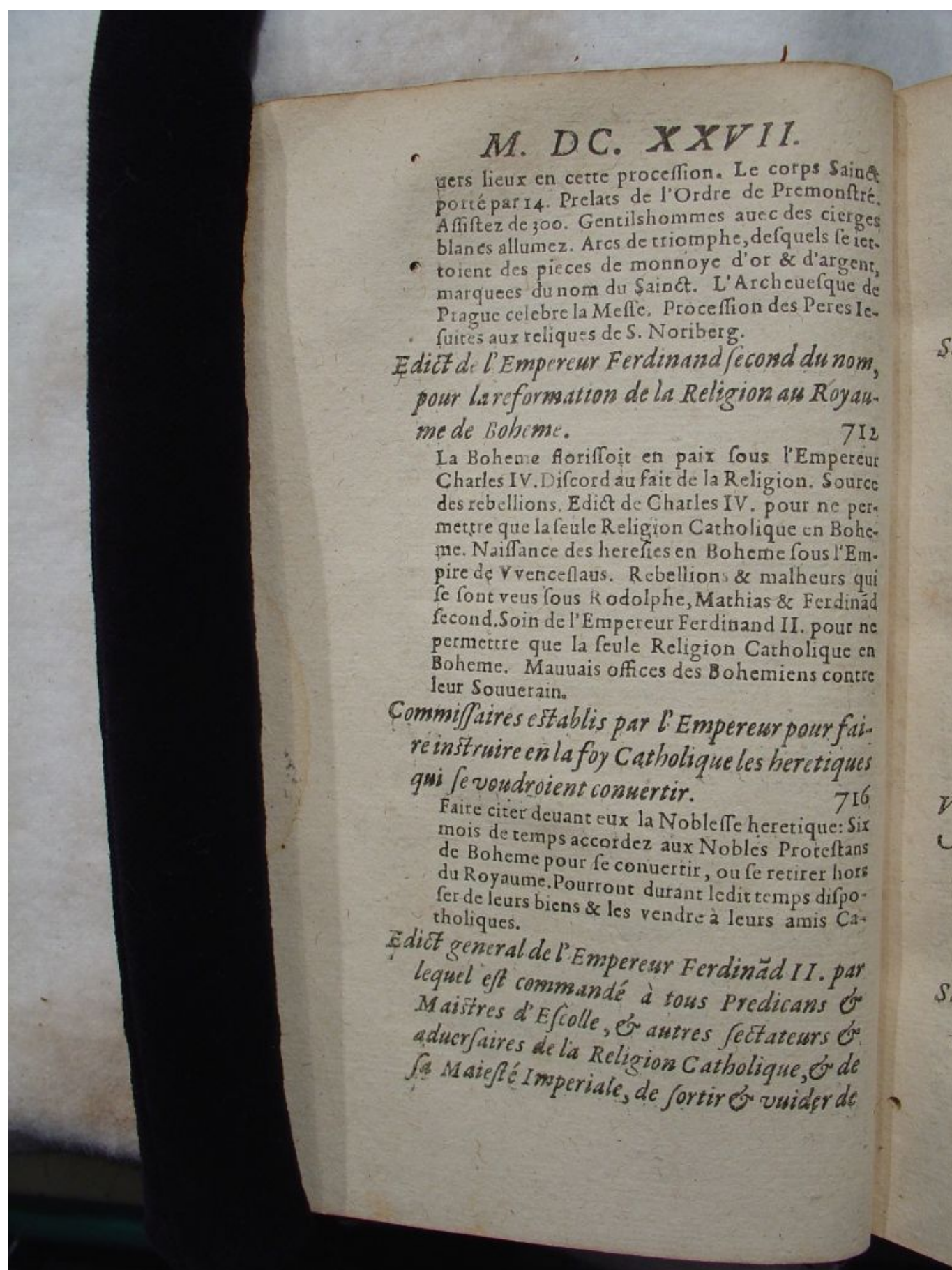


Table_1627_36.jpg



Table_1627_37.jpg

TABLE.

L'Archiduché d'Autriche sous l'Ens. 719

Audace des Calvinistes contre les souverains. Sont rebelles & seditieux. Font bruster les Images des Saints. Commandement ausdits Euangeliques de sortir & vuider d'Autriche. Sauf-conduits commandez pour leur retraite seure. Assemblies des Euangeliques prohibees.

Supplication des Recteurs des Eglises de la Confession d'Ausbourg à sa M. I. sur son Edict de l'interdiction de leurs Presches & exercice en Autriche. 725

Permission d'exercer leur Religion concedee cy-deuant par l'Empereur. Protestent de n'admettre en leurs Presches aucun Calviniste. Que leurs Ministres ne preschent que ce qui leur est permis par la Confession d'Ausbourg. Qu'ils n'ont iamais permis de calomnies contre leur souverain. N'ont fait bruster les Images des Saints par leurs Maistres d'Escole. Prieres qu'ils font en leurs Presches. Que leur fidelité a obtenu le libre exercice de leur Religion. Decrets de l'Empereur en 1620. pour ladite liberté de Religion aux Euangeliques. Supplient l'Empereur de recognoistre leur innocence. Ce qu'ils desirent estre fait contre les delinquans ausdits Decrets.

Voyage de l'Empereur à Prague. 730

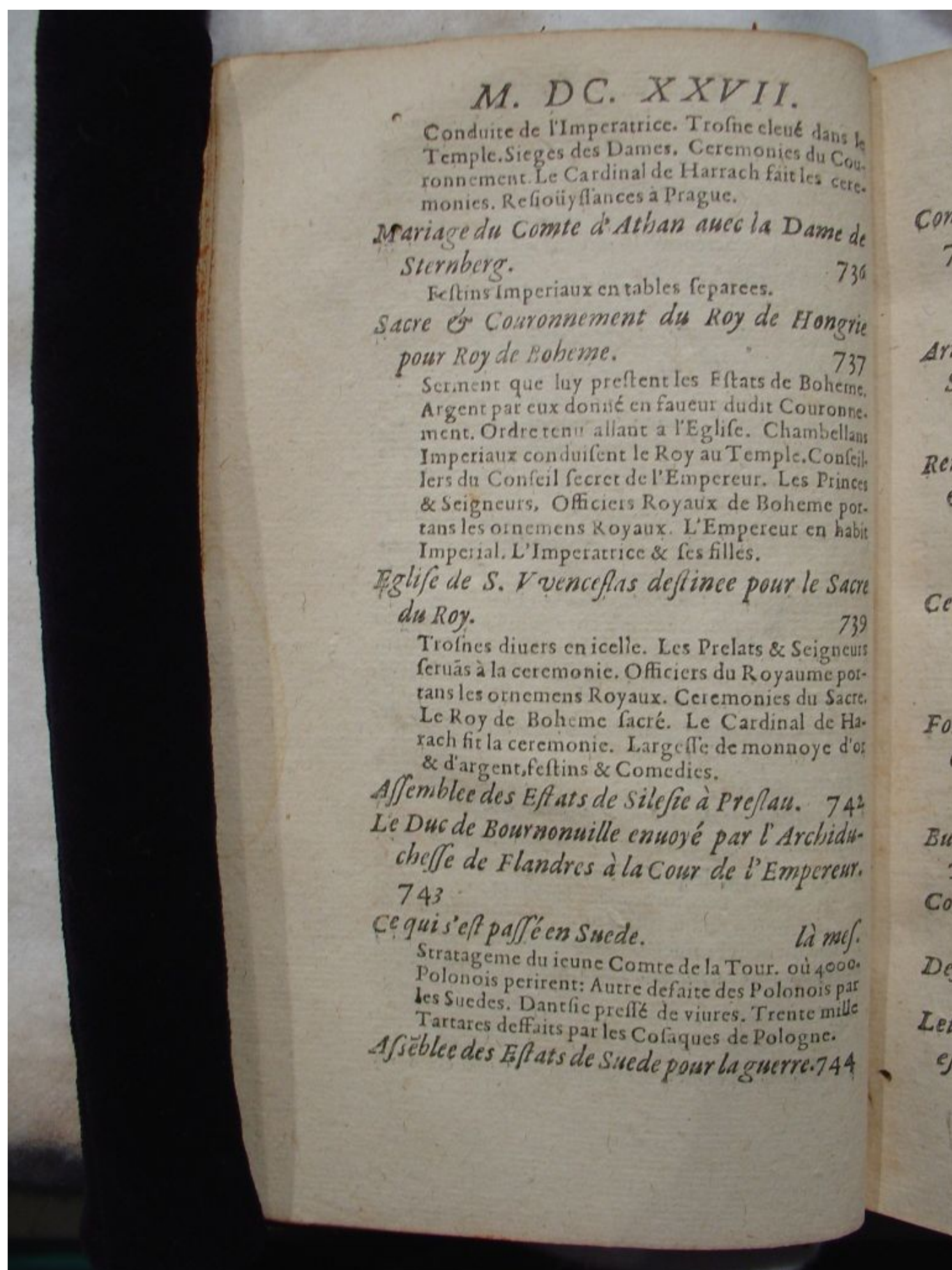
Assemblée generale des Estats de Boheme à Prague. 731

Promettent de prester foy & serment à leur nouveau Roy. Proposition qui leur fut faite. Argent donné par lesdits Estats pour les frais du Couronnement de l'Imperatrice & pour d'autres despenses.

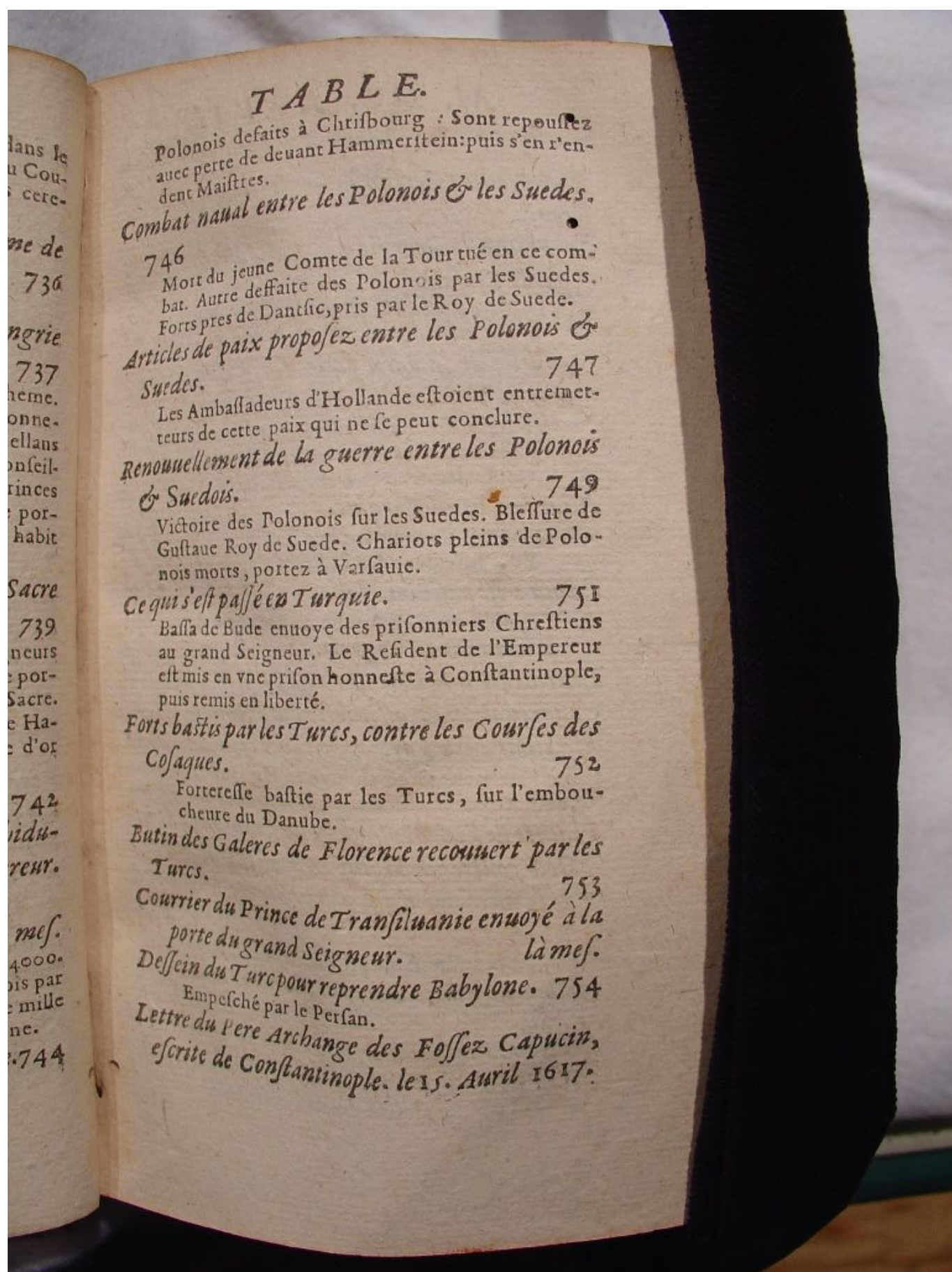
Sacre & Couronnement de l'Imperatrice à Prague. 733

Ordre tenu allant à l'Eglise par la Noblesse. Ordre des Ecclesiastiques. Des Officiers du Royaume.

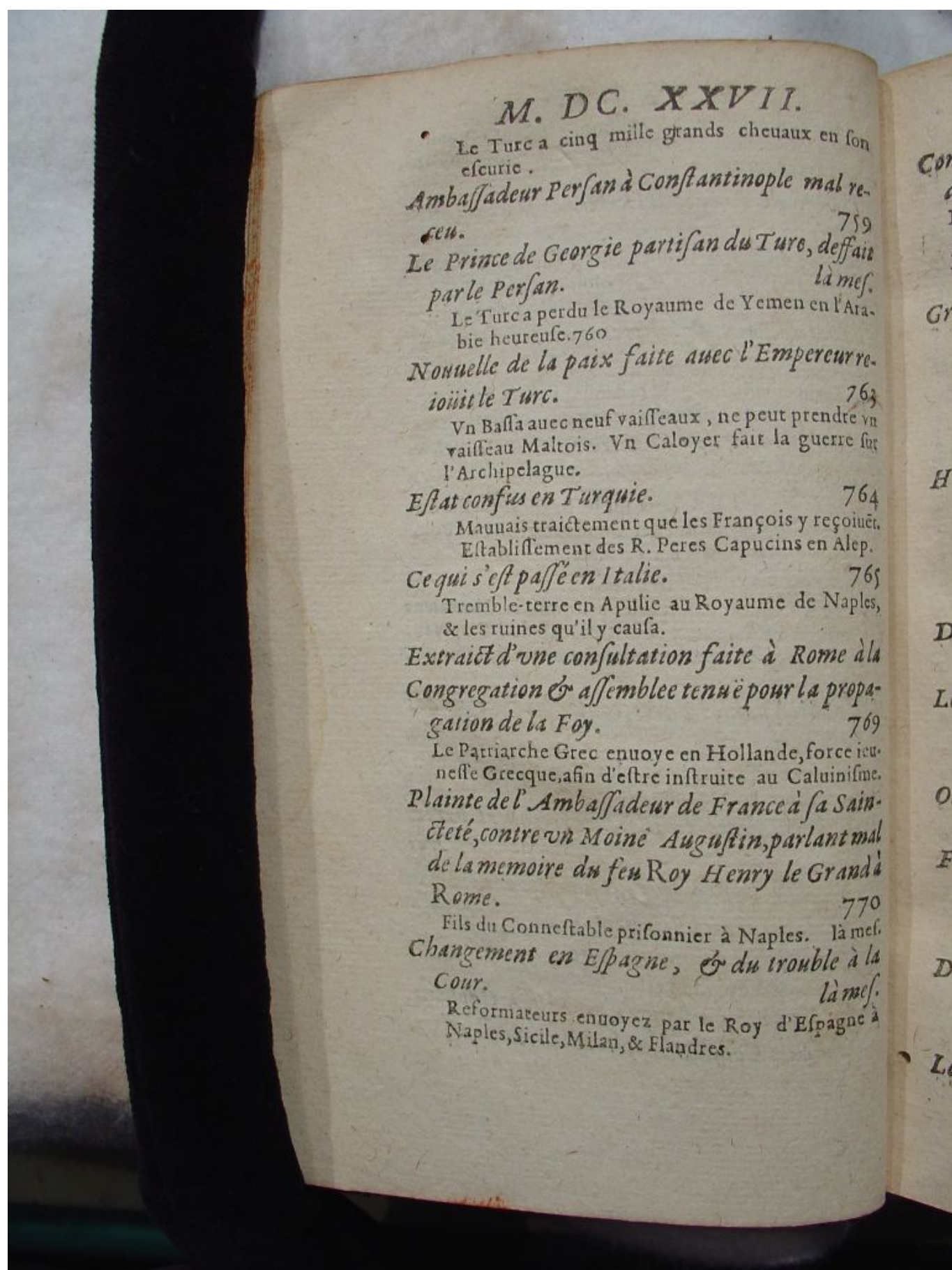
Table_1627_38.jpg



Table_1627_39.jpg



Table_1627_40.jpg



Table_1627_41.jpg

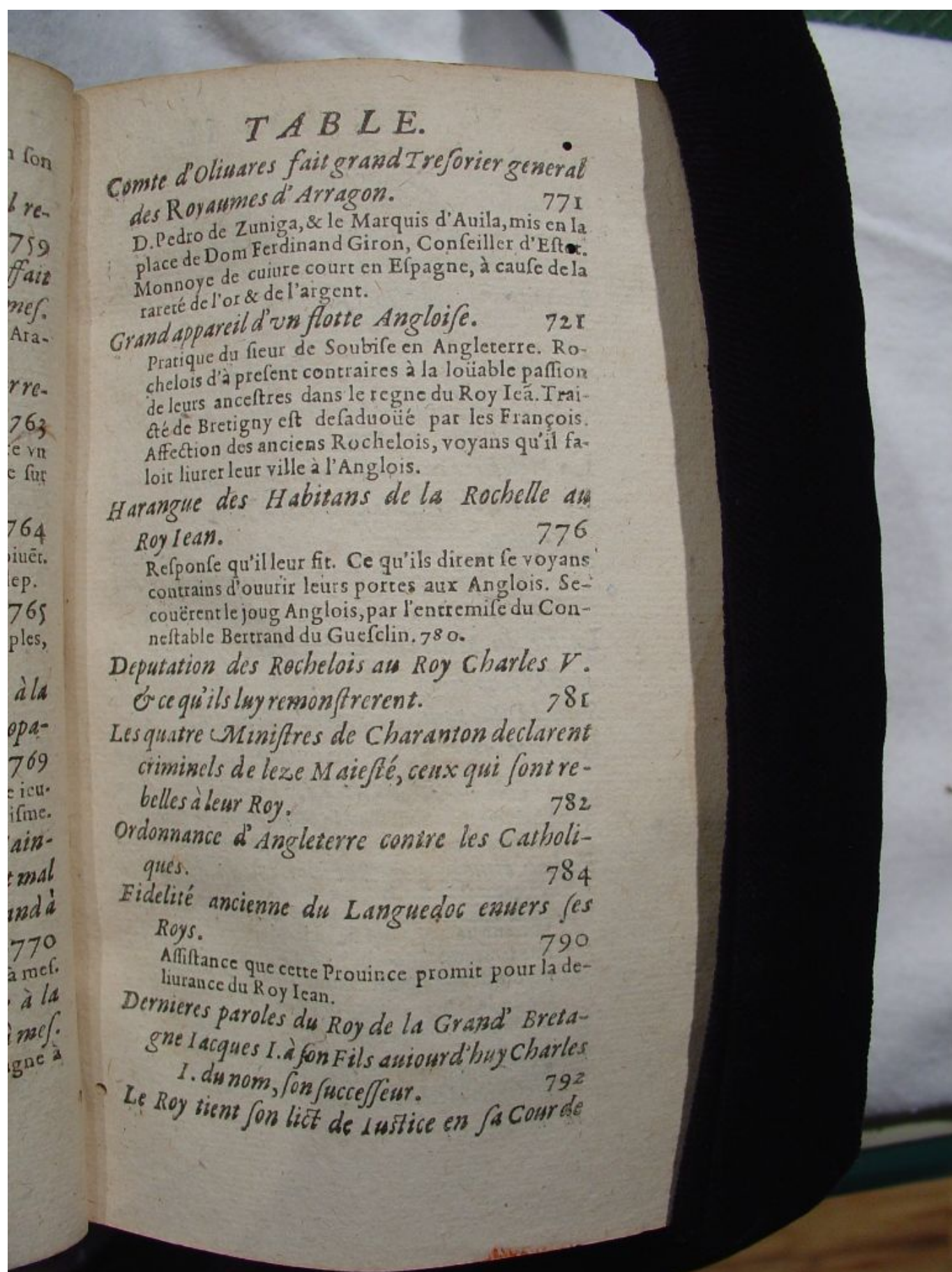


TABLE.

*Comte d'Olivares fait grand Tresorier general
des Royaumes d'Arragon.* 771

D. Pedro de Zuniga, & le Marquis d'Auila, mis en la
place de Dom Ferdinand Giron, Conseiller d'Est.
Monnoye de cuiure court en Espagne, à cause de la
rareté de l'or & de l'argent.

Grand appareil d'un flotte Angloise. 721

Pratique du sieur de Soubise en Angleterre. Ro-
chelois d'à present contraires à la louable passion
de leurs ancestres dans le regne du Roy Ieā. Trai-
cté de Bretigny est desaduoué par les François.
Affection des anciens Rochelois, voyans qu'il fa-
loit liurer leur ville à l'Anglois.

*Harangue des Habitans de la Rochelle au
Roy Iean.* 776

Responſe qu'il leur fit. Ce qu'ils dirent se voyans
contrains d'ouurir leurs portes aux Anglois. Se-
couèrent le joug Anglois, par l'entremise du Con-
nestable Bertrand du Guesclin. 780.

*Deputation des Rochelois au Roy Charles V.
& ce qu'ils luy remonſtrèrent.* 781

Les quatre Ministres de Charanton declarent
criminels de leze Maieſté, ceux qui sont re-
belles à leur Roy. 782

*Ordonnance d'Angleterre contre les Catholi-
ques.* 784

*Fidelité ancienne du Languedoc enuers ſes
Rois.* 790

Aſſiſtance que cette Prouince promet pour la de-
liurance du Roy Iean.

*Dernieres paroles du Roy de la Grand' Breta-
gne Iacques I. à ſon Fils aujourdhuy Charles
I. du nom, ſon ſucceſſeur.* 792

Le Roy tient ſon liēt de Juſtice en ſa Cour de

Table_1627_42.jpg

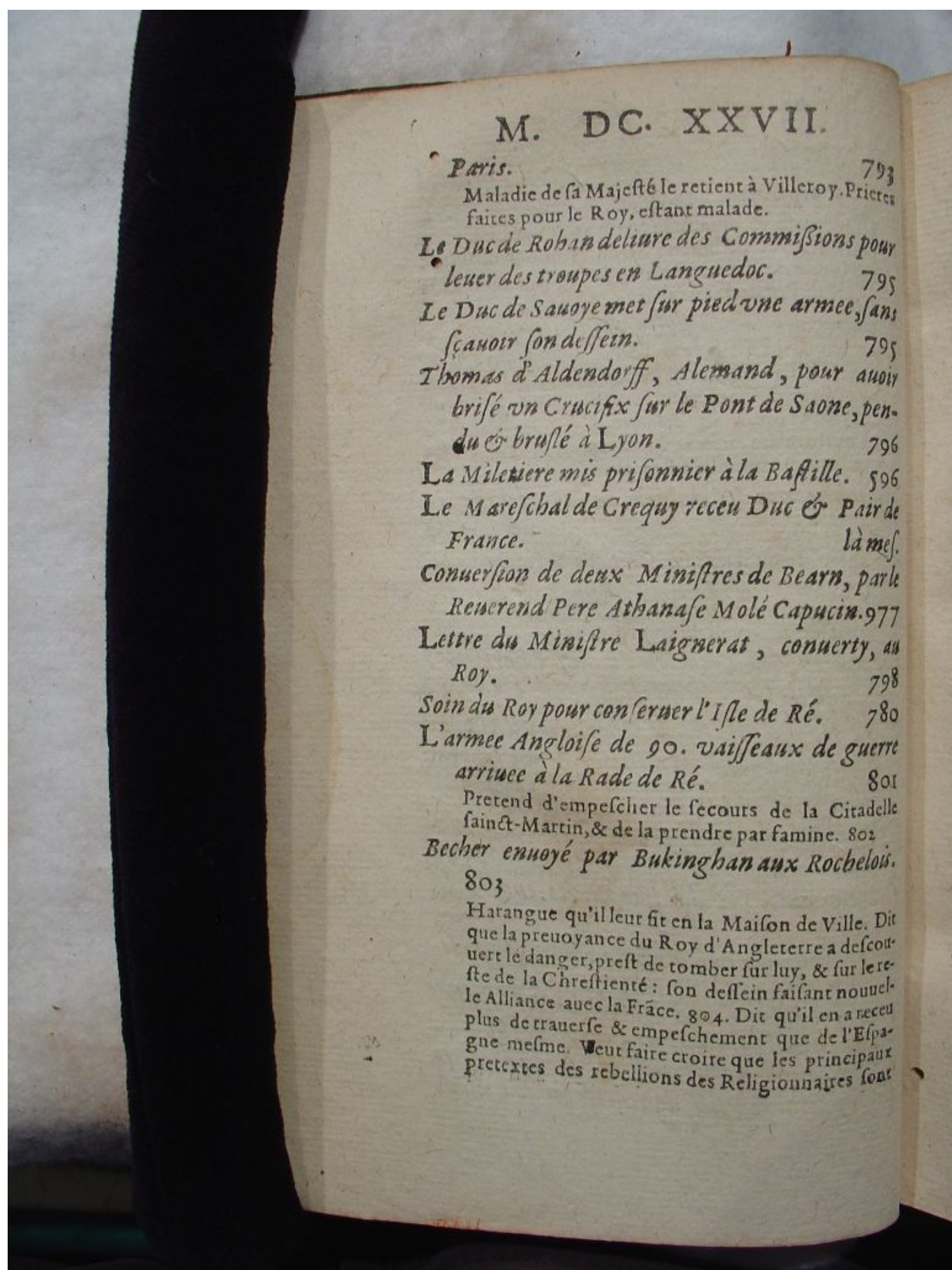


TABLE.

les conseils des Iesuites & Espagnols. 805. Se plain-
 qu'on a refusé passage à douze mille Anglois. Re-
 belles de France troublent la paix publique du
 Royaume, pendant que nos armées sont hors le
 Royaume. 806. L'Arrest des vaisseaux Anglois à
 Blaye, n'est que pour represailles. Ce que Henry
 le Grand respondit à la Royné Elizabeth, apres la
 reprise de Calais sur l'Espagnol. Pretexte de Reli-
 gion prit iadis le Havre de Grace.

*Offre que fait Becher aux Rochelois de la part
 du Roy son Maistre.* 807

Fait entendre les promesses du Roy d'Angleter-
 re aux Rochelois.

Manifeste du Duc de Buckingham. 809

Anglois depuis la reprise de Calais sur eux, ont
 cherché toutes occasions par le moyen des guer-
 res, pour le fait de la Religion Pret. Ref. de remet-
 tre le pied en France. La Royné Elizabeth enuoya
 du secours en France, pour y nourrir la guerre. 108

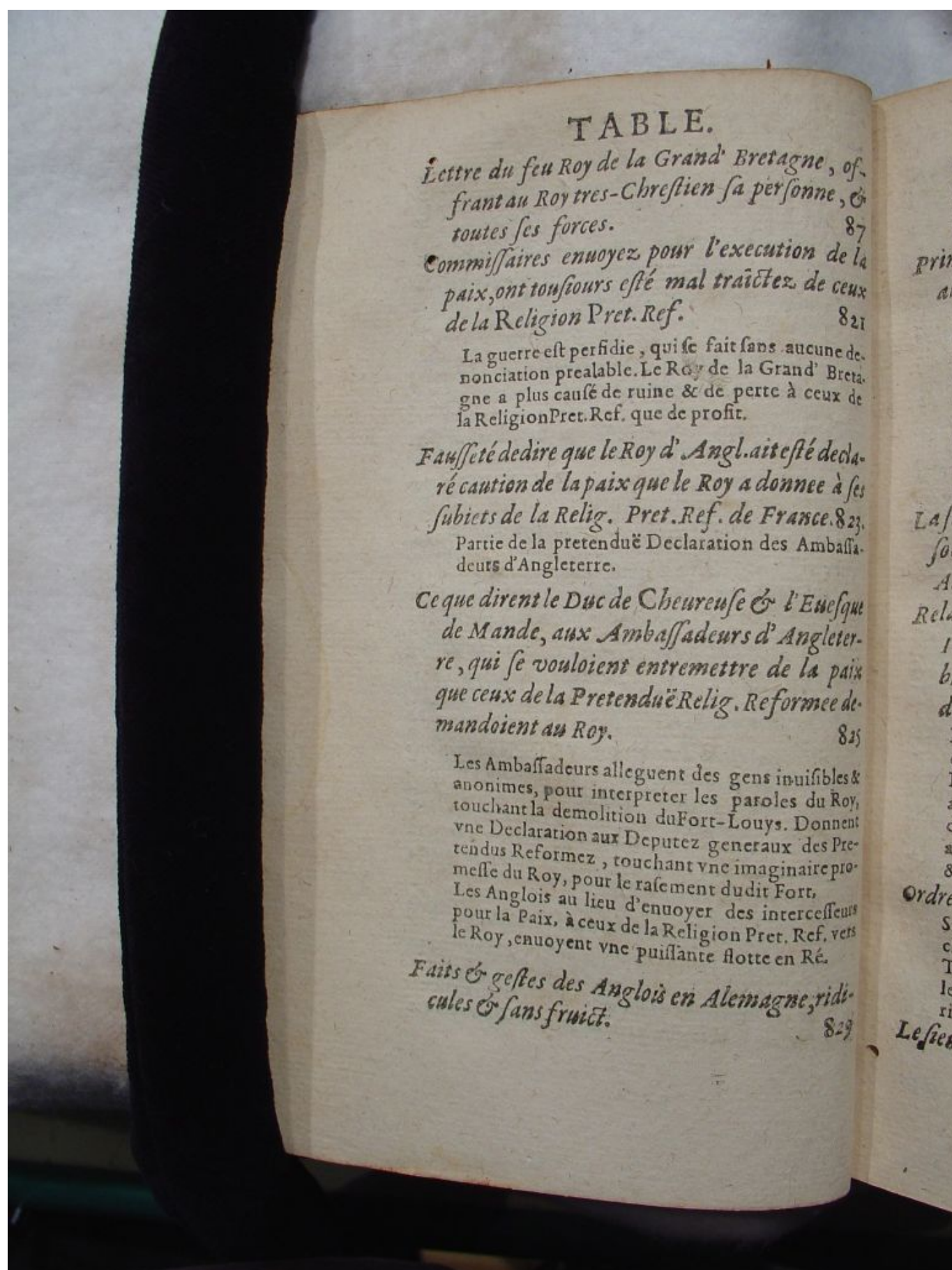
*Le Roy d'Angleterre n'imite l'exemple de son
 Pere, qui ne vouloit assister les subiets rebel-
 les à leur Prince.* 812

Dit que le Roy d'Angleterre a desiré le mariage de
 France en faueur de ceux de la Religion Pret. Ref.
 de France. Subiets cherchans la protection d'un
 Roy estranger contre leur Prince naturel, est contre
 droit diuin & humain, & les maximes fonda-
 mentales de l'Estat. 813. Le Roy ne fait la guerre
 qu'à la Rebellion.

Pourquoy la subsistance du Fort-Louys. 815

Le Marquis Deffiat se plaint au Roy d'Angleterre,
 que les Anglois ne vouloient servir contre la Ro-
 chelle, qui leur commande de faire tout ce que le
 Roy de France son beau-Frere leur comanderait.

Table_1627_44.jpg



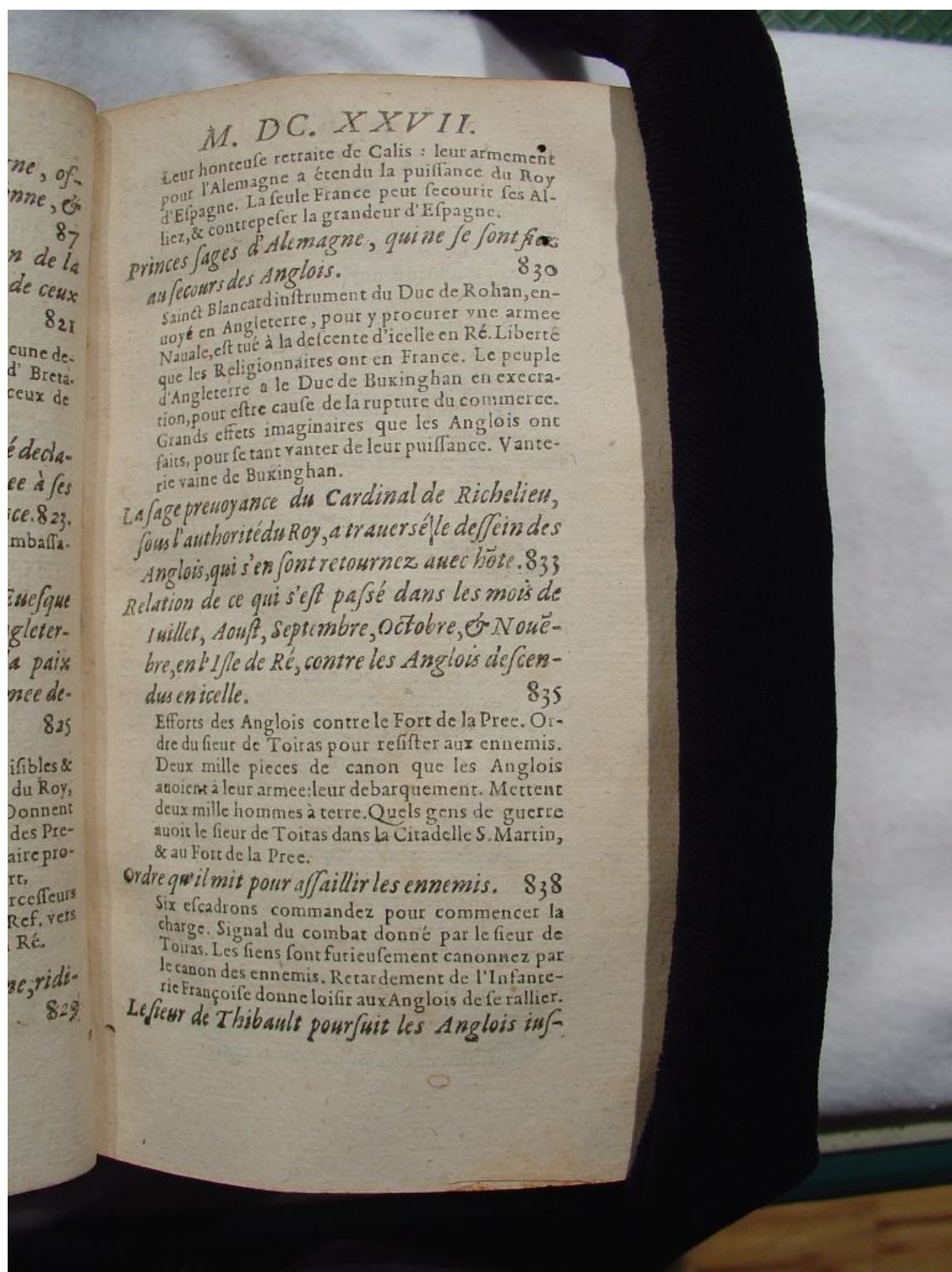


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan